

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 5 octobre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 5 octobre 2021

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT

Ont donné pouvoir :

Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Florence DUQUESNE
Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Anne ROELANDT
Angélique MOUROCQ a donné pouvoir à Patrice MÈCHE
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSÉE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20211011-21_03868-DE
Date de télétransmission : 18/10/2021
Date de réception préfecture : 18/10/2021

Absents excusés : Patrick FENOUIL et Isabelle LEPESTEUR

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-2
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/120 – Commune déléguée de La Chapelle-Engerbold – Vente de la parcelle 152A n° 203 au profit de Monsieur Fabrice DUGAST

Vu l'avis des domaines en date du 13 août 2021,

Monsieur BILLARD fait part du souhait de Monsieur Fabrice DUGAST d'acquérir un terrain appartenant à la commune jouxtant sa propriété située Le Pré de la Chapelle (parcelle cadastrée 152A n°203). Cette parcelle a une superficie de 300 m² et considérant que les frais seront supportés par l'acheteur, il est proposé un prix de vente de 1 € /m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **FIXE** un prix de vente de 1 € /m² pour la vente au profit de Monsieur DUGAST de la parcelle 152A n°203,
- **DÉSIGNE** Maître Soline DAMEME (SCP FIEVET, MARIE et DAMEME) 3, Rue Saint-Martin Condé sur Noireau 14110 Condé en Normandie pour la rédaction des actes nécessaires
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 11 octobre 2021
Le Maire,
Valérie DESQUESNE

